

MEILLERS

Bienvenue dans notre commune



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAIRIE

Le bourg, 03210 MEILLERS
04 70 47 23 27
communedemeillers@orange.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h-12h
Mardi : 14h-17h

Nous sommes heureux
de vous accueillir sur la commune !
Voici une fiche pratique pour vous
guider dans votre installation.
Nous nous tenons à votre disposition
pour vous rencontrer, vous orienter
et vous accompagner.



DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Danielle THEVENET
Secrétaire de mairie



Elodie PREVAUX
Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Jean-Marie PAGLIAI
Maire



François ENOUX
Vice-Président de la Communauté
de Communes en charge de l'accueil



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ? Alors bienvenue les questions !
Contactez Mathilde RIGAL, coordinatrice petite enfance pour les 0-6 ans. Elle vous orientera vers les services pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :
07 64 35 62 40 - enfance@ccbb.fr

ASSISTANTS MATERNELS à Gipy, Autry-Issards, Bourbon l'Archambault et Châtillon.
Maison d'Assistants Maternels « MAM Les Petites Quenottes » à Châtillon (renseignements auprès du Relais Petite Enfance), Crèche Coucou Bébé (Bourbon l'Archambault) - 04 70 67 31 14



RELAIS PETITE ENFANCE SERVICE ITINÉRANT
(nouveau nom du Relais d'Assistants Maternels du Bocage)
06 61 34 12 35 / ram@ccbb.fr



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA MAISONNETTE » SERVICE ITINÉRANT
07 63 74 27 69 / parentalite@ccbb.fr



MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE SERVICE ITINÉRANT
Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.
Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques.
07 64 35 62 36 / s.navetat@ccbb.fr

- **Ecole maternelle et primaire** d'Autry-Issards - **04 70 43 65 03**
- **Accueil périscolaire et cantine** 100% bio sur place
- **Ecole élémentaire** de Saint-Hilaire - **04 70 66 51 46**
- Ecole élémentaire** de Saint-Hilaire - **04 70 66 51 46**
- Cantine** sur place. **Accueil périscolaire**
- Accueil de loisirs** : Centre social 1,2,3 bocage (Le Montet) - **09 83 68 34 77**
- **Regroupement pédagogique intercommunal Châtillon – Cressanges – Noyant d'Allier**
- Ecole maternelle et primaire** de Noyant d'Allier (PS, MS, GS, CM1, CM2) - **06 37 41 42 91**
- Ecole primaire** de Cressanges (CP) - **04 70 47 29 45**
- Ecole primaire** de Châtillon (CE1, CE2) - **04 70 47 26 28**
- Cantine** sur place dans chaque commune, **Accueil périscolaire**
- Accueil de loisirs** : centre social l'Escale (Souvigny) – **04 70 43 10 67**
- **Ecole maternelle** de Bourbon l'Archambault - **04 70 67 08 36**
- Ecole primaire** de Bourbon l'Archambault - **04 70 67 05 60**
- Cantine** sur place. **Accueil périscolaire** de 7h à 19h : centre social Adéquat - **04 70 67 12 63**
- Collège Achille Allier** à Bourbon l'Archambault (10 min) - **04 70 67 03 01**
- Lycées** : Agglomération de Moulins (25 min)
- Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES EN ALLIER POUR L'ENSEMBLE
DES ÉLÈVES SCOLARISÉS SUR LEUR SECTEUR, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.



SANTÉ

Infirmiers : Gipy, Noyant d'Allier, Souvigny, Saint-Hilaire, Tronget, Bourbon l'Archambault
Pharmacies : Noyant d'Allier, Souvigny, Tronget, Le Montet, Bourbon l'Archambault
Médecins : Gipy, Souvigny, Tronget, Bourbon l'Archambault
Masseurs-kinésithérapeutes : Noyant d'Allier, Souvigny, Tronget, Bourbon l'Archambault
Dentistes : Souvigny, Tronget, Bourbon l'Archambault
Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure



COMMERCES ET SERVICES

Meillers : Café-restaurant avec dépôt de pain et journaux.
Noyant d'Allier : Epicerie, boulangerie-pâtisserie, tabac-presse, restaurants, salon de coiffure, bureau de Poste.
Les villes de **Bourbon l'Archambault** et **Souvigny** accueillent l'ensemble des commerces et services de proximité complémentaires.



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le jeudi.
Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris.
Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.
Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

DÉCHÈTERIE DE BOURBON L'ARCHAMBAULT :
SICTOM NORD ALLIER
Route de Couzon, 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
04 70 67 09 78

*Du mardi au samedi 9h-12h30 et 13h45-17h30.
Fermeture le dimanche, le lundi et les jours fériés.*



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SIVOM 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM NORD ALLIER
7 lotissement Les plantes, 03210 SAINT-MENOUX
04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

*Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.*



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Élodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



Ce poste est cofinancé par l'Union Européenne. L'Union Européenne s'engage dans le Massif Central avec le Fond Européen de Développement Régional.



MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie de Meillers une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAT... Service gratuit, sur rendez-vous au **07 61 29 66 97**.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.
04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr

VOUS VOUS INSTALLEZ

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr. Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;
Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À la découverte du territoire

Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais :
1, place de l'Hôtel de Ville - 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
04 70 67 09 79 / otbourbon@free.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



www.ccbb.fr



Cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec LEADER.